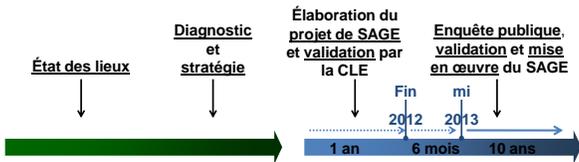


Le SAGE : les étapes réalisées...

en cours et à venir



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Le SAGE : une démarche concertée



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

5 axes structurants pour le SAGE Lot Amont

- Axe I : Adapter les rejets aux capacités des milieux et aux besoins des usages
- Axe II : Instaurer une gestion équilibrée et durable des ressources en eau permettant de pérenniser la satisfaction des usages
- Axe III : Préserver et/ou améliorer les fonctionnalités des cours d'eau et des zones humides (épuration des eaux, régulation des débits d'étiage, prévention des inondations) et les potentialités biologiques des milieux aquatiques
- Axe IV : Prévenir le risque d'inondation en cohérence avec l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau
- Axe V : Assurer la mise en œuvre pérenne et effective du SAGE et satisfaire les usages de l'eau

CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe I

Mieux connaître les rejets directs ou assimilés



Localiser les rejets directs non conformes et les supprimer



Lutter contre l'accès du bétail dans le cours d'eau en cas d'incompatibilité avec la satisfaction de certains usages



Réduire l'impact des décharges sauvages et des anciennes mines du Mazel

Connaissance d'une pollution accidentelle



Information aux gestionnaires des captages et des loisirs liés aux milieux aquatiques

CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe I

Poursuivre les efforts sur l'assainissement collectif en priorité sur les zones d'actions prioritaires



Réaliser les travaux d'assainissement prioritaires



Renforcer le contrôle des branchements aux réseaux



Instaurer un traitement complémentaire en cas de rejets incompatibles avec la pratique de certains usages

CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe I

Renforcer le suivi des dispositifs de collecte et de traitement des effluents domestiques, agricoles et industriels



Contrôler le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement domestique

Réaliser un état des lieux et organiser le suivi des installations de collecte et de traitement des effluents non domestiques (eaux usées artisanales et industrielles et effluents agricoles soumis à autorisation)

CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe I

Améliorer la maîtrise des risques de pollutions liés aux pratiques d'épandage



Veiller à la conformité des filières d'élimination des boues



Améliorer les pratiques d'épandage

CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe I

Améliorer la maîtrise des pollutions d'origine agricole



Programme d'accompagnements technique et financier

Améliorer la gestion des effluents d'élevage en priorité sur la zone de vigilance pollutions diffuses



Zone de vigilance pollutions diffuses élevages (dispositif R33 de SAGE) : sous-bassin Bramont - Nize

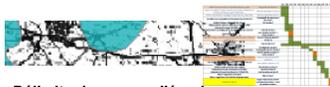
Actions de formations et de sensibilisations des exploitants

Développement de mesures agri-environnementales et de dispositifs d'assistance technique

CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe I

Mettre en œuvre une politique de prévention de l'érosion des sols



Délimiter les zones d'érosion et y définir un programme d'action



Intégrer la protection des espaces boisés dans les documents d'urbanisme



Actions d'animation et de conseil



Bande enherbée

CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

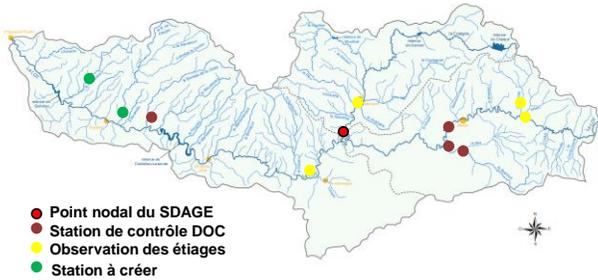
Axe II : Instaurer une gestion équilibrée et durable des ressources en eau permettant de pérenniser la satisfaction des usages



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe II

Compléter et pérenniser le réseau de contrôle hydrologique conformément au PGE du bassin du Lot



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe II

Améliorer la connaissance sur les usages préleveurs et sur la sensibilité de la ressource en eau pour permettre une gestion équilibrée



Améliorer la connaissance pour qualifier l'état quantitatif des sous bassins versants

Une base solide pour appréhender les nouveaux prélèvements et prioriser les efforts

Suivre l'évolution et sensibiliser, informer les usagers et préleveurs du bassin sur l'état de la ressource

CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe III

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE Lot Amont

Le rôle central des milieux aquatiques dans l'atteinte des objectifs du SAGE



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe III

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE Lot Amont

Améliorer la connaissance et pérenniser les PPG en cohérence avec les documents de gestion en vigueur



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe III

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE Lot Amont

Préserver les espèces aquatiques patrimoniales du bassin...

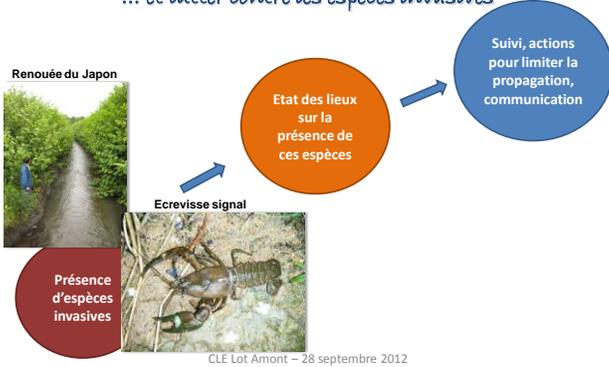


CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe III

SAGE Lot Amont

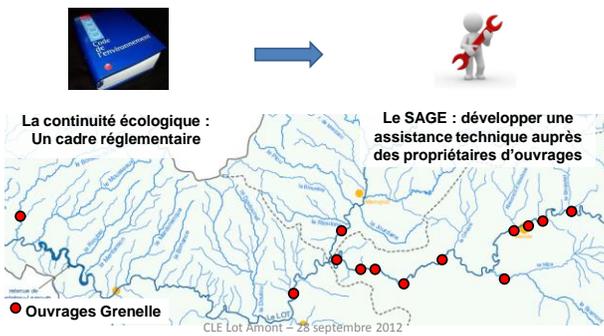
... et lutter contre les espèces invasives



Axe III

SAGE Lot Amont

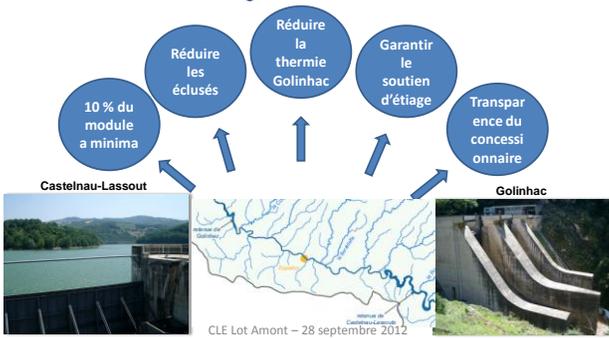
Préserver et rétablir la continuité écologique



Axe III

SAGE Lot Amont

Promouvoir une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau dans le cadre du renouvellement des concessions hydroélectriques



Axe III

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE Lot Amont

Gérer durablement les zones humides et leurs fonctionnalités

Le SAGE :

Les Zones Humides et leurs fonctionnalités



- Valoriser, uniformiser et compléter les inventaires existants

- Prévenir les atteintes aux zones humides

- Mettre en place les outils réglementaires de protection



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE Lot Amont

Axe IV : Prévenir le risque inondation en cohérence avec l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe IV

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE Lot Amont

Développer la connaissance et la conscience du risque

Maintenir un niveau élevé de conscience du risque



Sensibilisation des scolaires



Plaquette d'informations



Entreprises, riverains



Sensibilisation des élus



Repères de crues

CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe IV

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE Lot Amont

Alerter et secourir les populations



Service de prévision des crues



Etendre ou développer l'alerte aux communes



Assistance à la réalisation des PCS

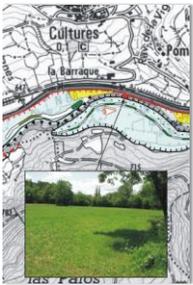
CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe IV

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE Lot Amont

Préserver/améliorer les fonctionnalités régulatrices

Préserver/restaurer les zones d'expansion de crues



Etude sur l'impact des seuils et atterrissements et plan de gestion des atterrissements



Le Lot aux portes de Mendé (seuil de la Vernède)

Valoriser le rôle tampon joué par la ripisylve et les zones humides



Limiter l'imperméabilisation et mieux gérer les eaux pluviales



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe IV

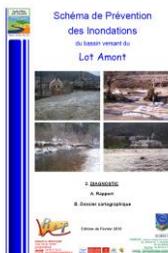
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE Lot Amont

Protéger les zones d'intérêt humain et économique

Atlas des zones à enjeux du Schéma de Cohérence sur la prévention des inondations du Lot



Cartographie des zones vulnérables du Schéma de Prévention des Inondations du Lot



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

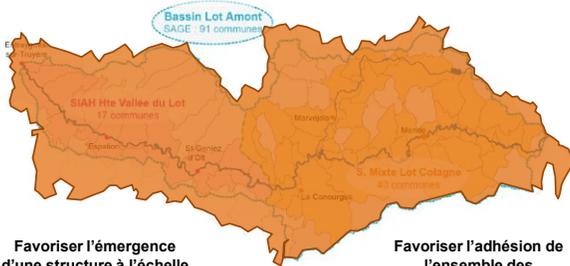
Axe V : Assurer la mise en œuvre pérenne et effective du SAGE et satisfaire les usages de l'eau



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe V

Promouvoir une structuration à l'échelle du projet et l'adhésion des communes non adhérentes



Favoriser l'émergence d'une structure à l'échelle du bassin versant

Favoriser l'adhésion de l'ensemble des communes au projet

CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe V

Se doter de moyens humains et financiers suffisants pour assurer la mise en œuvre et le suivi du SAGE



CLE Lot Amont – 28 septembre 2012

Axe V

Se doter de moyens techniques pour assurer la mise en œuvre du SAGE

Permettre la mise en œuvre des actions du SAGE par l'élaboration et la mise en œuvre d'un outil opérationnel type contrat de rivière ou de bassin



Informier sur le contenu du SAGE et valoriser les actions engagées



Sensibiliser le grand public, les enfants, les jeunes

Axe V

Encourager la professionnalisation fédérée des acteurs de l'eau



Axe V

Protéger les ressources captées et sécuriser l'alimentation en eau potable

Captages pour lesquels les périmètres de protection ne sont pas établis

Captages pour lesquels des problèmes de distribution sont constatés de manière chronique

Protéger les ressources captées vulnérables et stratégiques



Actions d'animation
